

Compagnie :

Unité :
BT

C.U. - PV 00702/97

DE

RENSEIGNEMENT ADMINISTRATIF

N° PIÈCE	N° FEUILLET
01	1

ANALYSE ET REFERENCES :

O B J E T : Phénomène aérospatial non identifié.

Nous soussigné : gendarme J . B , en résidence à
Vu les articles: 59 et 298 du décret du 20 mai 1903 portant règlement sur l'organisation
du service de la gendarmerie.
Rapportons les opérations suivantes :

---ooo000 PREAMBULE 000ooo---

--- Le jeudi 28/08/1997, le fait écho dans sa page région
que des personnes demeurant le sud ainsi que le nord de la
ont aperçu "une boule verte " dans le ciel le 27/08/1997 à 04h45'.

--- Le 28/08/1997, Monsieur M demeurant
nous avise qu'il a été également témoin du phénomène décrit dans la
presse.

---ooo000 ENQUETE 000ooo---

--- Le 28/08/1997 à 11 heures 25, nous recueillons le témoignage de M P
(CF Audition pièce N°02)

--- Aucun autre témoignage n'a été recueilli sur notre circonscription.

--- Nous avons pris attache avec la brigade de gendarmerie de
qui nous a fait part avoir enregistrée plusieurs témoignages à ce sujet.
Ceux-ci font l'objet de la procédure N° 319/97 du 27/08/1997.

--- Le 29/08/1997, le journal ' " relate dans ses colonnes le
phénomène précité.

- PIECES JOINTES : - Article paru dans le
- Article paru dans l'

Fait et Clos à , le 30/08/1997

L'enquêteur :

1	Mme le préfet
	Général Commandant la Région
1	aérienne
2	Direction générale de la Gendarme- rie Nationale-Bureau Défense Opéra- tion-section renseignement
1	Archives

Date de clôture
29/08/1997

Transmis le :

par

Signature

Signature et cachet

Compagnie :

Unité :

BT

C.U. - PV 00702/97

PROCES-VERBAL
DE
RENSEIGNEMENT ADMINISTRATIF

AUDITION

CADRE RÉSERVÉ AU DESTINATAIRE

N° PIÈCE	N° FEUILLET
02	1

Nous soussigné : gendarme J B , OPJ, en résidence à
Vu les articles: 59 ET 298 du décret du 20/05/1903 portant règlement sur l'organisation
du service de la gendarmerie.

Rapportons les opérations suivantes :

Nous trouvant à , au bureau de notre unité, entendons:

**M P ,28 ans,
né le à
demeurant**

marié, Employé au , nationalité française,

qui déclare le vingt huit août mil neuf cent quatre vingt dix sept
à onze heures et vingt cinq minutes:"-----

--- Je me présente à votre unité suite à l'article de journal paru dans le
à la date d'aujourd'hui c'est à dire le 28/08/1997. Cet
article intitulé "une boule verte dans le ciel" relate qu'un homme a affirmé
avoir vu dans le ciel de la commune de une boule verte à
queue rouge et orange, lumineuse qui a fendu le ciel à grande vitesse dans le
sens sud-nord, à 04 heures 45'.

--- Personnellement, j'ai aperçu le même phénomène vers 04 heures 50' alors que
je me trouvais à la station "ELEPHANT BLEU"à et que je me rendais à
mon travail. Le phénomène était identique mise à part que la queue de la boule
verte était de couleur blanche. Cette boule est passée en quelque sorte au nord de
la localité de empruntant un axe OUEST - Est.

--- J'ai eu la vision de cette boule pendant trois ou quatre secondes. Elle est
passée vite sans toutefois passée à une vitesse très rapide. Ensuite, elle s'est
comme désintégrée. Sa disparition quant à elle a été instantanée.

--- J'ignore s'il y avait des autres témoins.

--- Je ne peux vous fournir aucun autre renseignement sur le phénomène.

--- La boule était superbe, c'était la première fois que je voyais ce phénomène,
les couleurs étaient assez vives, le bleu et le vert ressortait et j'avais
l'impression que le noyau était plutôt jaune.

A , le vingt huit août mil neuf cent quatre vingt dix sept, à 11H'45'
Lecture faite par moi des renseignements d'état civil et de la déclaration ci-
dessus, j'y persiste et n'ai rien à y changer, à y ajouter ou à y retrancher."
La personne entendue L'O.P.J.

0311

B



Une boule verte dans le ciel...

Un homme de 70 ans a affirmé hier avoir vu un OVNI dans le ciel de la commune de

Prés de

aux confins de

la et des

M. M. R. a déclaré aux gendarmes qu'il se trouvait à la fenêtre de sa maison, mercredi à 4 h 45 du matin, lorsqu'une «boule verte à queue rouge et orange lumineuse» a fendu le ciel «à grande vitesse dans le sens sud-nord».

Il a immédiatement averti les gendarmes qui se sont mis en relation avec le centre qui recense les phénomènes paranaturels à

Le phénomène a été observé hier soir par les gendarmes

Vendredi 29 août 1997

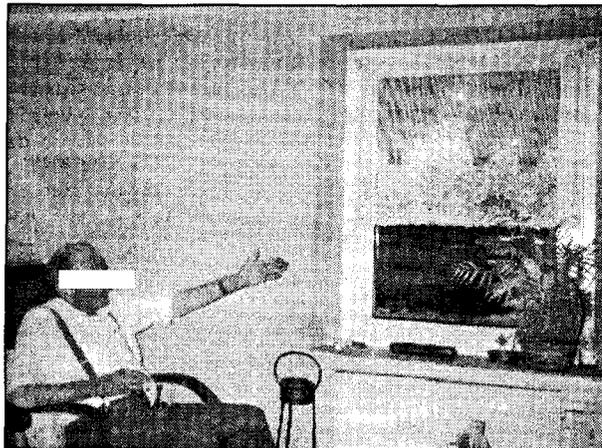
LE FAIT DU JOUR**Ça reste un OVNI**

M F , 70 ans, retraité, de se rappellera longtemps de ce qu'il a aperçu mercredi matin depuis sa fenêtre : « *Il était cinq heures moins le quart, j'allais allumer ma cigarette et m'installer dans mon fauteuil quand j'ai vu une boule verte incandescente, prolongée d'une queue rouge-orange, filer dans la nuit. Elle a traversé le ciel venant du Sud, en direction du Nord, à une centaine de mètres au-dessus des arbres, sans aucun bruit* ».

Depuis quatorze ans, c'est la première fois qu'il voyait

tel phénomène. Si M F était debout de si bonne heure, c'est par habitude. Conducteur de travaux aux , il se levait à 4 heures du matin. Homme crédible, de bonne foi, il s'est rendu à la gendarmerie de C V expliquer ce qu'il avait vu, et a fait une déposition.

L'enquête est actuellement en cours, plusieurs personnes, effectivement aurait remarqué l'apparition, qui se révèle pour le moment inexplicable.

R. M. et M. N.

« C'est de cette fenêtre que j'ai vu une boule incandescente ».